

Méthaniseur XXL : les élus contre le prêt de terres

Saint-Colomban — Dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet de méthaniseur à Corcoué-sur-Logne, le conseil a émis un avis défavorable à la demande d'autorisation environnementale.

Vendredi, par un vote à bulletin secret, les élus se sont prononcés, à l'unanimité, en défaveur du projet de méthaniseur à Corcoué-sur-Logne. À noter que si le projet est mené avec l'entreprise danoise Nature energy, les élus municipaux corcouéens n'envisagent pas la production d'énergie verte de la même façon.

Ainsi, la municipalité, comme le collectif local La tête dans le gaz, s'opposent farouchement à ce projet de « méthaniseur XXL ».

» Une obligation de respecter le vote des élus »

Vendredi, en amont du vote, Patrick Bertin, le maire de Saint-Colomban, a exposé pourquoi il voterait contre, avant de laisser la parole aux élus et

élus. « Je respecte toujours le vote des élus de la commune. Ce sont eux qui connaissent mieux le terrain et l'installation en question puisqu'ils y travaillent depuis un moment. C'est pour moi une obligation que de respecter leur vote. »

Une position reprise par Patrick Vogelsperger, adjoint aux finances, qui, en tant qu' élu, n'aurait pas apprécié que la commune voisine en fasse autrement, d'autant plus que, selon lui, ce choix émane sûrement d'un travail en commission dont il ressort « toujours un consensus ».

Nicole Batard, 1^{er} adjointe, considère, de son côté, que « la méthanisation est sûrement profitable à petite échelle », mais la taille et l'impact environnemental de ce projet sur tout

le secteur l'effraie. Et puis, elle s'interroge car « les énergies renouvelables, certes, mais si nous faisons le compte (passage de camions, de tracteurs etc.), je ne suis pas sûre que nous soyons dans le positif au bout du compte ».

« Nous basculons vers des objectifs de rentabilité »

Olivier Thieriet, conseiller municipal, a rappelé que les élus municipaux de Corcoué-sur-Logne se sont prononcés contre à plusieurs reprises et Marie Giffo, conseillère, a même relevé que « toutes les personnes associées sont défavorables ». Elle a notamment cité l'avis du conseil départemental de Vendée, « un département en avance sur la ques-

tion du développement des méthaniseurs, qui pointe le gigantisme du projet ».

De plus, pour elle, l'intuition de départ, « de revaloriser le produit par l'activité agricole » est biaisée. « Cela devrait être proportionnel aux besoins des agriculteurs mais vue le nombre d'agriculteurs associés, l'objectif est finalement de produire du gaz. Nous basculons vers une industrie avec des objectifs de production et de rentabilité. »

Nicole Batard a alors déploré que « des terres nourricières pour l'homme puissent finalement l'être pour ce genre de monstre ».